



OTR

Lancement du recensement foncier dans les communes Golfe 2 et 4

Pour un meilleur plan de développement urbain, l'Office togolais des recettes (OTR) via le service des Cadastres va procéder au recensement foncier dans les communes Golfe 2 et 4. Ce recensement qui va faciliter l'adressage urbain débutera le 27 mai prochain. La cérémonie de lancement a eu lieu ce 23 mai 2024 à Lomé.



PAGE 5

POLITIQUE



FPI 2024

Le Togo tend la main à l'Afrique et au monde entier

Du 3 au 6 juillet 2024, le Togo organisera le 23ème Forum pharmaceutique international (FPI). C'est le Centre international des conférences de Lomé qui va abriter l'évènement. La conférence de presse de lancement a eu lieu hier dans la capitale ...

PAGE 3

POLITIQUE



Assemblée nationale

De quel combat parle Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson ?

L'ouverture de la session de plein droit de la nouvelle législature de la cinquième République a eu lieu mardi dernier ...

PAGE 3

ECONOMIE

Ministère de l'Economie et des Finances

Le budget vert de 2025 en préparation

L'adoption du budget vert conduit à la consécration des lignes budgétaires en faveur de la transition énergétique. Une première en 2024, ...

PAGE 5



Investiture du nouveau président élu du Tchad

Faure Gnassingbé aux côtés de Mahamat Idriss Déby

Le président de la République, Faure Gnassingbé, était aux côtés de son homologue tchadien nouvellement élu, hier jeudi 23 mai 2024 à N'Djamena. C'était au cours de la cérémonie d'investiture du président Mahamat Idriss Déby, élu le 06 mai dernier.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Parlement de la Cedeao : Mémounatou Ibrahima accède au perchoir

Le Parlement de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (Cedeao) a une nouvelle présidente. Il s'agit de la Togolaise Mémounatou Ibrahima, vice-présidente du bureau de la 6ème législature. Elle a été élue ce 23 mai au cours de la session inaugurale du Parlement communautaire à Kano, une ville commerciale au nord du Nigéria. Elle remplace à ce poste le Sierra Léonais Sidie Mohammed Tunis.

Elu pour 4 ans le bureau de la 6ème législature de la Cedeao est ainsi composé.

Présidente : Mme Ibrahima Memounatou (Togo)

1er Premier vice-président : Jibrin Barau (Nigéria),

2e Vice-présidente : Adjaratou Traoré Coulibaly (Côte d'Ivoire),

3e Vice-Président : Alexander Afenyo-Markin (Ghana)

4e Vice-président : Billay Tunkara (Gambie).





SOMMAIRE

Afrique du Sud/Elections
L'ancien président Jacob Zuma définitivement exclu des élections



P 4

Ministère de l'Economie et des Finances
Le budget vert de 2025 en préparation



P 5

Togo
Place de la santé publique dans les axes de développement



P 6&7

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Akossiwa, la revendeuse de volailles du marché d'Agoè-assiyéyé

Au Togo, l'élevage des volailles est très répandu et joue un rôle important dans la satisfaction des besoins domestiques et économiques pour des milliers de petits producteurs. Et la vente de ces volailles dans nos marchés permet aux ménages de générer des revenus en espèces. Lorsque AGOUZE Akossiwa a décidé de se lancer dans la revente de volailles, elle ne savait pas vraiment à quoi s'attendre. Ce n'était pourtant pas, pour elle, une activité nouvelle puisqu'elle a grandi avec sa maman qui était dans la même activité. AGOUZE Akossiwa avait toutefois besoin de financement : car, elle arrivait à en avoir juste assez pour subvenir à ses besoins, et n'en tirait pratiquement aucun revenu. Les autres petites revendeuses de volailles du marché étaient toutes dans la même situation. Mais avec les produits APSEF ET AJSEF du FNFI, Akossiwa réalise les investissements nécessaires et a réussi à s'autonomiser et même à diversifier son activité. Retour sur son histoire.

Début 2015, elle entend parler pour la première fois des produits financiers du FNFI lors d'une séance d'information dans le marché d'Agoè-Assiyéyé. A cette époque, AGOUZE Akossiwa ne revendait qu'une petite quantité de volailles pour subvenir à ses besoins. Après une courte période d'hésitation, elle devient bénéficiaire du produit APSEF. Avec le premier cycle de ce produit, c'est à dire 30 000 FCFA, elle achète des poulets locaux dans une ferme. "À un moment donné, je voulais élargir mon activité. Et ces premiers 30 000 FCFA m'ont effectivement permis de faire évoluer mon commerce. J'ai pu venir au marché avec un plus grand nombre de poulets locaux et mon activité a enfin décollé".

Au bout de quelques années et avec les prêts successifs obtenus pour boucler le cycle du produit APSEF, AGOUZE Akossiwa s'est petit à petit imposée comme leader de la revente de volailles dans le marché. Désormais, elle en tire beaucoup plus de revenus. Ayant compris les possibilités économiques offertes par la revente d'animaux vivants, elle a décidé de diversifier son commerce et se lance également dans la revente de dindes et de chèvres. Et c'est avec le produit AJSEF qu'elle a réussi cette diversification opportune. En effet, elle a reçu 300 000 FCFA début janvier 2021. Avec cet argent elle achète ses premières dindes et chèvres.

Le niveau de la consommation des volailles est influencé par les

manifestations religieuses, festives, et surtout les fêtes de fin d'année. Et pendant cette période des fêtes de fin d'année, les critères organoleptiques de la volaille traditionnelle dictent la préférence de la majorité des consommateurs par

poulets locaux, des dindes et des chèvres, et a dégagé un bénéfice satisfaisant selon ses propos. " Je dois reconnaître que mes revenus ont beaucoup augmenté grâce aux investissements réalisés avec les produits AJSEF et APSEF du FNFI",

maintenant les moyens d'élever elle-même les volailles et de les revendre pour majorer encore plus les bénéfices. Elle souhaite notamment avoir le produit Nkodédé pour investir dans l'élevage de poulets locaux. " Nous devons investir dans l'élevage de la filière volaille locale pour satisfaire la demande", explique t-elle.

En effet, les prévisions d'accroissement de la demande constituent un moteur des perspectives de développement à moyen et à long terme de tout secteur de production. En fonction de la situation politique et économique, les producteurs peuvent apporter des réponses à cette demande d'accroissement. Pour le secteur de l'élevage, les tendances de consommation des aliments d'origine animale et leurs dérivés constituent l'indicateur principal des opportunités d'investissement. Selon Akossiwa, " les consommateurs préfèrent de plus en plus les volailles locales élevées dans des conditions BIOS".

Vu son succès, elle a rapidement gagné le respect et la considération des Revendeuses et revendeurs du marché et y joue désormais.



AGOUZE Akossiwa

rapport aux produits de l'élevage semiindustriel. Ainsi, lors du Nouvel An 2022, elle a vendu environ 200

reconnait-t-elle. L'entreprise de AGOUZE Akossiwa n'a fait que prospérer. Mieux, elle a

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web :
Carlos Amevor

Comité de rédaction :
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Attipoe Edem Kodjo

Edy Alley

Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Assemblée nationale

De quel combat parle Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson ?

L'ouverture de la session de plein droit de la nouvelle législature de la cinquième République a eu lieu mardi dernier à l'Assemblée nationale à Lomé. Parmi les cinq opposants élus, trois ont pris part aux travaux.

Les 2 élus de l'Alliance des démocrates pour un développement intégral (Addi) étaient à l'hémicycle. D'ailleurs, c'est le professeur Aimé Tchabouré Gogue, doyen d'âge de cette législature et président national de Addi qui a présidé la session inaugurale. Il reste à la tête de l'Assemblée nationale jusqu'à l'adoption du règlement intérieur et l'élection du bureau définitif. Brigitte Kafui Adjamagbo-

Johnson, élue pour le compte de la Dynamique pour la majorité du peuple (DMP), était aussi présente à la session inaugurale. Comme d'habitude, elle ne passe pas inaperçue et ne s'est pas empêchée de dire un mot à la presse. « Ce sera une mandature de combat », affirme-t-elle.

Ces propos de la secrétaire générale de la CDPA font sourire. Elle qui a dirigé la Coalition des 14 (C14) avec

de fortes mobilisations et qui n'a pourtant pas réussi à combattre qui que ce soit, que peut-elle faire alors qu'elle est complètement réduite à néant ? Si ces opposants refusent de voir la réalité en face, il va falloir leur expliquer la situation dans laquelle ils sont actuellement. Aujourd'hui, l'opposition est quasi-inexistante au Togo. Le parti Union pour la République (Unir) a 95% des sièges à l'Assemblée nationale.

Le parti au pouvoir a plus que la majorité des 4/5 et est libre de voter tous

les textes qu'il souhaite adopter, de faire les choix qu'il souhaite faire. Même la Constitution peut encore subir des modifications ou être changée si cela est nécessaire pour les membres de la majorité parlementaire.

Alors de quel combat parle la députée de la DMP ? Parle-t-on ici d'un combat physique ? Même si c'était le cas, elle ne tiendrait pas une minute. S'il s'agit juste d'aller vociférer au sein de l'hémicycle, l'on comprend. Alors, autant retourner

dans la rue... Mais, l'on a vu les opposants togolais faire cela pendant des années sans succès.

Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson et ses collègues de l'opposition doivent arrêter de tromper leurs militants en leur faisant croire qu'ils pourront faire quelque chose. L'opposition parlementaire de la septième législature ne fera rien, elle ne fera que de la figuration et profitera des avantages liés à la fonction.

TM

FPI 2024

Le Togo tend la main à l'Afrique et au monde entier

Du 3 au 6 juillet 2024, le Togo organisera le 23ème Forum pharmaceutique international (FPI). C'est le Centre international des conférences de Lomé qui va abriter l'évènement. La conférence de presse de lancement a eu lieu hier dans la capitale togolaise.

C'est à l'issue de la réunion des ministres de la Santé tenue à Yaoundé en 1999 avec la participation de quelques pharmaciens africains qu'a été relancée l'idée d'une rencontre annuelle de pharmaciens d'Afrique après la disparition de l'Association pharmaceutique interafricaine (API).

Depuis cette date, sous l'égide de l'Inter-ordre des pharmaciens d'Afrique (IOPA), de l'Intersyndicale des pharmaciens d'Afrique (ISPHARMA), de l'Association des centrales d'achat des médicaments essentiels (ACAME) et de la Confédération des doyens de facultés de pharmacie d'Afrique (CADPHARM), le forum a séjourné dans plusieurs capitales africaines en commençant par Cotonou en 2000 jusqu'à la récente édition à Dakar en 2023.

Chaque édition réunit au moins un millier de participants dont des sommités des universités d'Afrique (enseignants et chercheurs), de la réglementation pharmaceutique, des biologistes, des industriels, des grossistes-répartiteurs, des ONG, des partenaires techniques et financiers, des officinaux, des étudiants et autres venant d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique.

Le forum s'étale en général sur trois jours durant lesquels se tiennent des communications scientifiques, des tables rondes, des conférences

thématiques, des symposiums, des rencontres B to B, des sessions de formation continue et des expositions. A la 22ème édition qui s'est tenue à Dakar du 1er au 4 juin 2023, le choix du pays hôte de la 23ème édition fut initialement le Niger. Mais, au vu des actualités sociopolitiques le Togo a été finalement choisi. Selon les organisateurs, « le Togo a volé au secours de tous ». Le Togo avait déjà organisé avec succès la 8ème édition du FPI. Le Togo a inscrit dans la Feuille de route gouvernementale 2020-2025, un projet prioritaire institué par la loi n°2021-022 du 18 octobre 2021 portant sur l'Assurance maladie universelle (AMU). Le Togo a aussi adopté le 11 octobre 2023 plusieurs décrets d'application permettant la mise en œuvre du processus de déploiement de l'AMU à compter du 1er janvier 2024.

Et comme par coïncidence, le thème du FPI 2024 est : « accès universel aux soins : défis, enjeux et perspectives pour le secteur pharmaceutique ». « De manière accrue et urgente en Afrique, nous avons besoin de notre indépendance pharmaceutique », affirme Dr Agba-Assih Mamessilé représentant du ministre de la Santé, de l'Hygiène publique, et de l'Accès universel aux soins.

« En unissant nos forces, en adoptant des stratégies concertées, nous pouvons accélérer la recherche,

améliorer la distribution des produits de santé de qualité et renforcer nos systèmes de santé. Le FPI fait partie des solutions vers cette indépendance pharmaceutique, pour les formidables opportunités d'échanges qu'il offre à la profession pharmaceutique et de brassage avec les autres acteurs de santé publique », a-t-elle indiqué.

« Le médicament, c'est le nerf de la guerre en matière de santé. Les pharmaciens togolais ont voulu réunir leurs confrères d'Afrique pour dire que nous répondons à l'appel du gouvernement pour assurer un accès équitable aux soins de santé. Vous vous rappelez qu'en janvier 2020, il y a eu une initiative de Lomé pour la lutte contre les médicaments de qualité inférieure... », a déclaré Innocent Kpéto, ancien président de l'Ordre national des pharmaciens du Togo (ONPT).

« Nous venons aussi de boucler au Togo, un Plan national de lutte contre les médicaments de qualité inférieure et falsifiés. Le Togo vient également de prendre un arrêté ministériel pour arrêter momentanément les installations d'officines de pharmacies à Lomé. C'est pour pousser les pharmaciens à aller dans les zones les plus reculées afin de réduire le désert pharmaceutique dans le pays », a exposé Innocent Kpéto.

Edem Dadzie

Investiture du nouveau président élu du Tchad

Faure Gnassingbé aux côtés de Mahamat Idriss Déby

Le président de la République, Faure Gnassingbé, était aux côtés de son homologue tchadien nouvellement élu, hier jeudi 23 mai 2024 à N'Djamena. C'était au cours de la cérémonie d'investiture du président Mahamat Idriss Déby, élu le 06 mai dernier.



La cérémonie solennelle au Palais des arts et de la Culture s'est déroulée en présence de plusieurs chefs d'État et de gouvernement.

Le président togolais, Faure Gnassingbé, a saisi l'occasion pour réitérer de vive voix ses félicitations à son homologue tchadien, et souhaiter pleins succès et progrès à son pays durant le mandat qui commence.

Situés dans deux zones économiques voisines, la Cedeao et la Cemap, le Togo et le Tchad entretiennent des relations de coopération multiformes et partagent un intérêt commun pour la paix et la stabilité sur le continent

Sénégal/Politique

Le parti de Macky Sall cherche à se réinventer après l'échec de la présidentielle

L'Alliance pour la République (APR), le parti de Macky Sall, est confrontée à un défi de taille après la défaite de son candidat Amadou Ba à l'élection présidentielle du 14 mars dernier. Fondé en 2008 par l'ancien président, le parti au pouvoir depuis 2012 doit désormais se réinventer pour assurer sa survie, dans un contexte politique incertain.



Macky Sall

Depuis son départ pour Marrakech, Macky Sall s'est fait discret. Son dauphin Amadou Ba, qui a recueilli près de 36% des voix, n'a quant à lui pas pris la parole depuis la reconnaissance de sa défaite. Mais l'ancien Premier ministre multiplie les rencontres, avec ses alliés mais aussi des figures de l'opposition, dans l'espoir de trouver la voie à suivre. Reste à savoir s'il restera au sein de l'APR ou s'il choisira de former son propre parti.

"Amadou Ba est le chef de file de l'opposition, la condition d'un maintien au sein de l'APR ne peut passer que par l'octroi de fortes responsabilités ou sa désignation comme tête de liste aux législatives", estime l'un de ses proches. Fragilisé par cette défaite, l'ancien parti au pouvoir doit désormais apprendre à devenir une formation d'opposition, une situation nouvelle qu'il appréhende avec crainte. Au Sénégal, le Parti socialiste et le Parti démocratique sénégalais

n'ont en effet jamais réussi à retrouver leur influence après avoir perdu le pouvoir.

Pour éviter un tel sort, l'APR a lancé une "tournee nationale" afin de remobiliser ses militants. Mais certains cadres du parti se montrent plus pessimistes. "Le parti manque de structuration, tout le monde est officier supérieur. Cela m'étonnerait que les uns acceptent de se ranger derrière les autres. À part Macky Sall, nous n'avons pas de leader central national", estime l'un d'eux. Au-delà de l'APR, l'enjeu porte aussi sur l'avenir de la coalition Benno Bokk Yaakar, la machine électorale de Macky Sall qui a été battue pour la première fois. Plusieurs partis affiliés envisageraient de quitter la coalition en cas de nouvelles législatives.

Face à ces défis, quelques quadragénaires au sein de l'APR tentent d'impulser une nouvelle dynamique. "Il faut une réorganisation, un changement de nom, de nos profils, de nos postures et de nos discours politiques sinon nous disparaîtrons", estime l'un d'eux. Le chemin de la reconquête s'annonce long et périlleux pour le parti de Macky Sall.

T.M.

Mali/Justice

Un universitaire condamné à un an de prison ferme pour avoir critiqué la junte

La justice malienne a sévèrement réprimé une voix discordante. L'économiste et professeur à l'université de Bamako, Etienne Fakaba Sissoko, a été condamné lundi 20 mai à deux ans de prison, dont un an ferme, pour avoir publié un ouvrage dénonçant la propagande de la junte au pouvoir.



Assimi Goita

M. Sissoko, 53 ans, est la dernière en date des personnalités inquiétées pour leurs opinions critiques sous le régime des colonels qui ont pris la tête du Mali en 2020, face à la crise sécuritaire et politique que traverse le pays. Son livre "Propagande, agitation, harcèlement. La communication gouvernementale pendant la transition au Mali" a été jugé comme une "atteinte au crédit de l'État", des "injures" et la "diffusion de fausses nouvelles perturbant la paix publique".

"On n'est pas surpris, même si on avait dit qu'on avait confiance en la justice", a déploré l'avocat de M. Sissoko, Me Ibrahim Marhouf Sacko, annonçant son intention de faire appel de cette condamnation. Le Pôle national de lutte contre la cybercriminalité a par ailleurs rejeté la demande de mise en liberté provisoire de l'universitaire, détenu depuis fin mars.

Ancien conseiller du président Ibrahim Boubacar Keïta, renversé par les militaires, et ancien analyste de la Minusma, M. Sissoko est l'une des rares voix critiques encore audibles à l'intérieur du Mali. Son ouvrage dénonce une "communication gouvernementale hyper agressive", caractérisée par de la "propagande, l'agitation, la manipulation et même le mensonge", permettant selon lui une "forte adhésion de la population".

Cette condamnation intervient alors que les militaires au pouvoir viennent de manquer à leur engagement de céder la place à des civils élus d'ici à fin mars, sans nouvelle échéance fixée. Elle illustre la volonté des autorités de réprimer toute voix discordante, au moment où le Mali fait face à de profondes crises sécuritaire et politique.

T.M.

Afrique du Sud/Elections

L'ancien président Jacob Zuma définitivement exclu des élections

Johannesburg, le 21 mai 2024 - C'est un coup dur pour l'ancien président Jacob Zuma. La Cour constitutionnelle, plus haute juridiction d'Afrique du Sud, a déclaré ce 20 mai 2024 l'ex-chef d'État (2009-2018) inéligible en raison d'une condamnation à la prison en 2021. Cette décision sans appel l'exclut définitivement des élections générales prévues le 29 mai prochain.

Malgré ses espoirs de revenir sur le devant de la scène politique, Jacob Zuma, 82 ans, ne pourra pas se présenter aux élections. La Cour a en effet statué que sa condamnation à 15 mois de prison pour outrage à la justice, peine dont il n'a effectué qu'une partie pour raisons médicales, l'empêche d'être candidat jusqu'en 2026 selon la Constitution sud-africaine. "M. Zuma a été reconnu coupable d'une infraction et condamné à une peine d'emprisonnement de plus

de 12 mois. Par conséquent, il ne peut être membre de l'Assemblée nationale et ne peut se présenter aux élections", a déclaré la juge Leona Theron lors de la lecture de la décision.

Absent lors du rendu, c'est le secrétaire général Sihle Ngubane du parti de M. Zuma, le uMkhonto we Sizwe (MK), qui s'est exprimé à la sortie. "Nous sommes déçus par cette décision, mais le président Zuma apparaîtra toujours sur les bulletins de vote, le jour de l'élection. Il reste

le leader du parti, et nous continuerons de le suivre, dans tous ses choix", a-t-il affirmé.



Jacob Zuma

Une décision qui met fin à une longue saga judiciaire, puisque la cour électorale

avait dans un premier temps tranché en faveur de l'ancien président, avant que la commission

électorale ne demande son exclusion, finalement entérinée par la Cour

constitutionnelle.

Le MK, parti récemment créé par M. Zuma, représente toujours une menace pour l'ANC au pouvoir, qui craint de perdre sa majorité à l'Assemblée nationale pour la première fois en 30 ans. Même sans sa tête de liste, le parti zoulou pourrait en effet rafler des voix grâce à la popularité encore importante de son leader.

Face à ces tensions, les autorités ont d'ores et déjà indiqué être "sur le qui-vive" en cas d'émergence de violences dans le pays après cette décision.

T.M.

OTR

Lancement du recensement foncier dans les communes Golfe 2 et 4

Pour un meilleur plan de développement urbain, l'Office togolais des recettes (OTR) via le service des Cadastres va procéder au recensement foncier dans les communes Golfe 2 et 4. Ce recensement qui va faciliter l'adressage urbain débutera le 27 mai prochain. La cérémonie de lancement a eu lieu ce 23 mai 2024 à Lomé.

Dans le but de sécuriser les biens fonciers, le recensement foncier consistera à mettre à jour les informations cadastrales, identifier toutes les propriétés immatriculées ou non, géolocaliser les maisons, et faciliter l'adressage des voies. « Cette opération consiste à collecter les informations sur les immeubles bâtis et non bâtis dans les communes du Golfe 2 et Golfe 4. Ces informations serviront à sécuriser davantage le foncier afin d'éviter les conflits éventuels. La seconde préoccupation de cette opération est de géoréférencer les anciens titres fonciers créés avant

2007, c'est-à-dire ramener les anciennes coordonnées afin d'éviter les doublons en matière d'immatriculation foncière », a déclaré le directeur du Cadastre et de la Conservation foncière, Kwami Obossou.

Ainsi, ce recensement foncier va permettre de collecter les informations littérales et graphiques sur chaque immeuble situé dans ce périmètre. Les agents recenseurs qui vont se déplacer dans chaque maison se chargeront de prendre une photo de la façade de chaque propriété, de matérialiser les limites de parcelles ne figurant pas sur le plan et de géolocaliser les propriétés

foncières et les titres fonciers, en effectuant un relevé des coordonnées GPS au niveau de toutes les portes d'entrée donnant sur la voie publique. Sont alors concernées par ce recensement toutes les parcelles bâties ou non bâties



situées dans les communes du Golfe 2 et 4. Que la propriété soit un immeuble d'habitation ou de location, les propriétaires sont tenus de fournir les informations nécessaires aux agents

recenseurs. La direction du Cadastre invite la population à collaborer avec les agents recenseurs, en répondant à leurs questions et en leur donnant surtout les bonnes informations.

Cette initiative va donc

garantira la sécurité des prêts, et va améliorer la planification des infrastructures urbaines. Le cadastre a invité les autorités traditionnelles concernées ainsi que les Comités de direction de village et de quartier à faciliter le recensement de ces données auprès des populations. Le directeur du Cadastre a rappelé que cette opération « n'est pas une opération d'immatriculation foncière », ni destinée à percevoir les impôts auprès des contribuables.

Le District autonome du Grand-Lomé est le maître d'ouvrage de ce projet. L'opération qui va commencer le 27 mai, va durer 2 mois dans les deux communes. Elle a été déjà réalisée dans les communes Agoe Nyivé 1 et 2.

Edy Alley

Qualité de services télécoms

Un référentiel commun d'évaluation des opérateurs au cœur de la rencontre des régulateurs francophones

Examiner les défis réglementaires et techniques posés par l'économie de la donnée et les services numériques, sont des enjeux auxquels sont confrontés plusieurs pays africains. Pour ce faire, l'Autorité de régulation des télécommunications électroniques et des postes (Arcep) en collaboration avec l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) de la République du Congo, ont organisé les travaux du 21^e séminaire du Réseau francophone de la régulation des télécommunications (Fratel). Ouverts un jour plus tôt, les travaux se sont achevés, ce mercredi 22 mai 2023 à Lomé.



Fin des travaux du 21^e séminaire du Réseau francophone de la régulation des télécommunications (Fratel), ce mercredi 22 mai à Lomé.

Les travaux portant sur l'avenir des réseaux et de la régulation, ainsi que les marchés émergents de la donnée et des paiements mobiles, ont réuni environ 150 délégués venant d'une cinquantaine de pays ainsi que des organisations internationales. « Economie de la donnée et services numériques : quels enjeux de régulation technico-économiques », est le thème précis qui a réuni les régulateurs de l'espace africain francophone.

Au cœur des échanges, les participants ont ainsi travaillé sur la mise en place d'un référentiel d'indicateurs harmonisé en matière de qualité de services, pour une meilleure évaluation des fournisseurs de services télécoms. « Nous

avons décidé de mettre sur pied une commission d'experts qui proposera, à brève échéance, un référentiel ambitieux et non contraignant d'indicateurs et de seuils de qualité de services et d'expériences clients pour harmoniser les exigences entre nous afin d'amener les opérateurs les moins performants à se hisser au niveau des meilleurs standards observés dans le monde. », a expliqué le directeur général de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) du Togo, Michel Galley.

La rencontre a également permis d'aborder l'économie de la donnée et des services numériques. Plusieurs recommandations ont été faites en vue de l'amélioration

des services numériques et télécoms en Afrique. L'interopérabilité dans le mobile money a aussi retenu l'attention, vu la place centrale occupée par les transactions financières via les comptes électroniques des abonnés. « Tout le monde utilise la monnaie électronique via le téléphone, mais nous avons besoin d'interopérabilité. Qu'une personne soit capable de recharger son compte mobile money depuis son compte bancaire. Qu'une personne qui est chez un opérateur X puisse retirer de l'argent chez un opérateur Y », a indiqué Louis-Marc Sakala, directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques du Congo (ARPCE) et actuel président du Fratel.

Le Fratel est créé le 28 octobre 2003 à Bamako au Mali. Il vise à établir et à renforcer la collaboration et les échanges entre ses membres. Regroupant les régulateurs des télécommunications ayant la langue française en partage, le Fratel a pour mission de promouvoir l'échange d'informations, de contribuer, dans la mesure de ses possibilités, aux efforts de formation, à la coordination et la coopération technique entre ses membres, ainsi que de contribuer à l'étude de toute question relative à la régulation des télécommunications. Avant Lomé, le dernier séminaire du Fratel s'était déroulé à Lausanne en Suisse.

E. Alley

Ministère de l'Economie et des Finances Le budget vert de 2025 en préparation

L'adoption du budget vert conduit à la consécration des lignes budgétaires en faveur de la transition énergétique. Une première en 2024, le Togo veut pour une deuxième fois continuer ce processus. Dans ce cadre, une rencontre préparatoire d'élaboration du budget vert 2025, initiée par le ministère de l'Economie et des Finances, s'est ouverte le mardi 21 mai 2024 à Lomé.



Rencontre préparatoire d'élaboration du budget vert 2025, ouverte le mardi 21 mai 2024 à Lomé

Les 9 ministères choisis pour la phase pilote en 2024 vont croître significativement pour atteindre 25 pour le budget vert 2025. Dans les détails, c'est plus de 70 points focaux des ministères et institutions concernés qui sont conviés à cette rencontre. Les participants seront donc formés sur les concepts de base des changements climatiques, de la protection de l'environnement, du processus de budgétisation verte et des méthodologies intégrant ces enjeux.

Avec un premier budget vert estimé à 118,2 milliards FCFA, le Togo a misé sur les travaux axés sur l'adaptation, l'atténuation, l'amélioration de la biodiversité, l'accès à l'eau, la lutte contre la pollution et la gestion des déchets. L'adaptation aux changements climatiques constituait 56% du budget total, soit environ 66 milliards FCFA. De plus, près de 30 milliards FCFA, soit 26% de l'allocation, sont consacrés à atténuer les effets du changement climatique.

La mise en œuvre des budgets verts suppose de disposer d'une stratégie nationale en matière de changement climatique et d'environnement. Le « budget vert » s'enracine dans le souci des pays de s'appuyer sur le processus budgétaire pour faciliter la réalisation de leurs objectifs environnementaux et climatiques pour l'atteinte des objectifs de développement durables. En matière d'engagement, le Togo s'est obligé à réaliser une réduction des Gaz à effet de serre GES de 50,57% à l'horizon 2030, s'il bénéficie de soutien international.

Cette démarche traduit la volonté du gouvernement d'œuvrer en faveur de la protection de l'environnement. La lutte contre le changement climatique, la reconstitution du couvert végétal, ainsi que la préservation de la biodiversité, sont autant de préoccupations chères à l'exécutif togolais. Cet atelier qui va permettre aux acteurs de mieux maîtriser le processus d'élaboration du budget vert, va prendre fin le 03 juin prochain à Lomé.

E. A.

Togo

Place de la santé publique dans les axes de développement

Le niveau de développement d'un pays est perceptible non seulement à travers les infrastructures et l'économie, mais également le secteur de la santé. Cette dernière est une condition non négociable qui pousse les premiers décideurs du Togo à s'intéresser à la santé des populations.

Le Togo s'évertue à atteindre ses objectifs en matière de santé et de bien-être des populations, plaçant régulièrement la prévention, l'assistance et l'éradication au cœur

du ministre de la Santé et de l'Hygiène publique. L'information a été donnée à l'occasion de la célébration par le Togo de l'élimination de la filariose lymphatique, du trachome

et de la trypanosomiase humaine africaine en tant que problèmes de santé publique. S'agissant de la filariose lymphatique, le Togo est l'un des 34 pays endémiques à la maladie en Afrique à avoir débuté la lutte. La cartographie de cette maladie a été faite entre 1998 et 2000 et 8 des 40 districts que compte le pays ont été identifiés endémiques à la maladie. La filariose lymphatique, encore appelée éléphantiasis, est une maladie parasitaire tropicale causée par des vers filaires. Elle est transmise aux humains par des moustiques infectés. En 2000, confie l'autorité, « nous avons mis en place un Programme national d'élimination de la filariose lymphatique. Après plusieurs années de lutte, le Togo a été déclaré en mars 2017 comme premier pays de

la zone Afrique de l'OMS à avoir éliminé la maladie ». En ce qui concerne le trachome, des dépistages de routine sont faits dans les services d'ophtalmologie, ainsi que des prises en charge et des sensibilisations sur l'hygiène et l'assainissement lors des consultations foraines. En 2017, l'enquête d'impact dans les districts endémiques a montré

Les secrets contre l'obésité

(encore appelée maladie du sommeil, maladie parasitaire provoquée par des protozoaires du genre *Trypanosoma*) et la dracunculose ou maladie du ver de Guinée qui est une maladie parasitaire causée par le ver *Dracunculus medinensis*. La lutte contre l'obésité fait partie des priorités en matière de santé publique. Le gouvernement togolais s'active pour sensibiliser, prévenir et traiter l'obésité, reconnaissant son impact sur la santé individuelle et collective. Les initiatives visant à promouvoir un mode de vie sain et équilibré sont multiples. Le Togo s'appuie sur des programmes éducatifs dans les écoles et les communautés, encourageant la jeunesse à adopter des comportements alimentaires sains dès leur jeune âge.

L'activité physique est aussi promue à travers la construction des infrastructures socio-collectives et sportives comme les maisons des jeunes, créant ainsi

avec des programmes de suivi médical, des consultations nutritionnelles et des traitements adaptés. Les professionnels de la santé sont mobilisés pour fournir un accompagnement précieux. La lutte mobilise l'ensemble de la société dans une dynamique visant à créer un changement de comportements néfastes et à promouvoir la santé, le bien-être et la qualité de vie.

L'Institut national d'assurance maladie (Inam) a pour mission d'assurer la couverture des risques liés à la maladie, aux accidents et maladies non professionnels et à la maternité des agents publics et de leurs ayants droit. En ce qui concerne l'obésité, il montre la voie à suivre. C'est une « condition médicale caractérisée par une accumulation excessive de graisse corporelle, une mesure de l'excès de poids par rapport à la taille. Et elle est souvent évaluée à l'aide de l'indice de masse corporelle (IMC) », définit-il. Ses causes sont multiples et varient d'un individu à un autre.



Œil atteint par le trachome

de son agenda national. Cet engagement de l'Etat togolais est encouragé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le Togo intensifie sa lutte contre les maladies tropicales négligées (MTN). Ces affections dévastatrices sont chassées hors du territoire grâce aux efforts constants des autorités, ce qui améliore de façon soutenue la santé publique. Des stratégies novatrices sont déployées. Le pays s'appuie sur des partenariats avantageux, organise des sensibilisations et des opérations foraines de prise en charge sur le territoire.

Moyens employés contre les maladies tropicales

Le pays s'apprête à éliminer une cinquième maladie tropicale négligée qui est l'onchocercose, comme l'a confirmé le 14 décembre 2023 le

et de la trypanosomiase humaine africaine en tant que problèmes de santé publique. S'agissant de la filariose lymphatique, le Togo est l'un des 34 pays endémiques à la maladie en Afrique à avoir débuté la lutte. La cartographie de cette maladie a été faite entre 1998 et 2000 et 8 des 40 districts que compte le pays ont été identifiés endémiques à la maladie.

La filariose lymphatique, encore appelée éléphantiasis, est une maladie parasitaire tropicale causée par des vers filaires. Elle est transmise aux humains par des moustiques infectés. En 2000, confie l'autorité, « nous avons mis en place un Programme national d'élimination de la filariose lymphatique. Après plusieurs années de lutte, le Togo a été déclaré en mars 2017 comme premier pays de

que la prévalence du TF est inférieure à 0,5 % et celle de TT est inférieure à 0,2 %, des seuils fixés



L'obésité

par l'OMS pour aller à l'élimination du trachome. Les deux autres maladies tropicales négligées que le pays a combattues sont la trypanosomiase

un engouement pour l'exercice physique. La prise en charge médicale des personnes atteintes d'obésité est également renforcée,

Mais de façon générale, l'obésité fait suite à la consommation excessive d'aliments caloriques ; la prédisposition génétique ; une pratique

sportive insuffisante, le stress, etc. Elle entraîne l'augmentation des risques de maladies cardiovasculaires ; une

la population. À travers des programmes solidaires, le pays s'engage fermement à garantir l'accès aux soins de santé

public et les travailleurs du secteur privé formel ; le second concerne le cadre contractuel entre les organismes de

des secteurs informel et agricole ; puis enfin les personnes vulnérables. De 2012 à 2022, les bénéficiaires des prestations de l'Inam sont passés de 209 243 à 426 866.

bénéficiaires. Que ce soit dans les secteurs sociaux, éducatifs, sanitaires, économiques, les projets créent un écosystème favorable à l'épanouissement des citoyens qui se sentent plus intégrés.

L'objectif d'ici 2032 est enthousiasmant. « Notre mission est de promouvoir l'accès des populations à la base au minimum vital commun à l'horizon 2032 », dévoile le ministère du Développement à la base. Entre janvier et juin 2022, une mobilisation financière significative a été réalisée. Plus d'un milliard de francs CFA a été trouvé et mis au profit des jeunes entrepreneurs du pays. 1459 Très petites et moyennes entreprises (TMPE) ont été créées, générant la création de plus de 50 000 emplois, comprenant 7 219 emplois durables et 43 793 emplois temporaires.

Dans le domaine des filets sociaux, le programme des cantines scolaires a bénéficié à 127 000 élèves du préscolaire et du primaire de l'enseignement public, leur offrant des repas chauds réguliers. Concernant l'accès aux services de base, il y a eu la construction de 36 unités d'infrastructures sociocommunitaires et économiques. En matière



La vaccination

réduction de l'espérance de vie ; un risque accru de souffrir de diabète, d'hypertension artérielle, du cancer.

L'Inam conseille alors de combiner des changements alimentaires, une augmentation de l'activité physique et des modifications du mode de vie.

Au quotidien, il est recommandé de pratiquer une activité sportive régulière de 30 minutes de sport par jour ; avoir une alimentation diversifiée et équilibrée ; limiter sa consommation de graisses saturées, de sucres et de sel ; consommer des fruits et des légumes quotidiennement ; augmenter la consommation de calcium chez les enfants.

Engagements de l'Inam pour la santé des Togolais

L'Institut national d'assurance maladie a été créé avec pour mission d'assurer la couverture des risques liés à la maladie, aux accidents et maladies non professionnels, à la maternité des agents publics et de leurs ayants droit. Depuis son lancement, il est apprécié. Mm mm L'assurance maladie au Togo connaît un essor significatif marqué par des initiatives gouvernementales visant à étendre la couverture médicale à l'ensemble de

de qualité et à moindre coût pour les populations, même les plus pauvres. Les efforts continus des autorités en charge du secteur contribuent non seulement à améliorer la santé des citoyens sur l'étendue du territoire, mais à renforcer significativement la résilience du système de santé.

L'Institut national d'assurance maladie énumère ses 4 engagements pour la santé des Togolais et Togolaises. Il s'agit de contribuer à améliorer l'accès aux soins de santé, pérenniser le régime d'assurance maladie, assurer un service de qualité pour une meilleure prise en charge des bénéficiaires, sensibiliser le public sur les attitudes préventives de certaines pathologies. Pour y parvenir, l'Inam s'active pour être toujours aux côtés de ceux et celles qu'il sert.

À partir de la nouvelle année, elle devrait connaître une avancée très franche. Le gouvernement a officialisé en Conseil des ministres en octobre 2023 l'extension de l'assurance maladie universelle (AMU) à toutes les couches sociales dès l'année 2024. Les autorités ont adopté 4 décrets relatifs à ce régime d'assurance. Le premier fixe le panier de soins de référence de l'AMU pour les salariés du secteur

gestion et les organismes gestionnaires délégués de l'assurance maladie universelle. Le troisième fixe les modalités d'accès aux prestations de soins de santé couvertes par l'AMU et le dernier décret fixe les taux, montants et modalités de recouvrement des cotisations sociales et autres contributions dues au titre du régime d'assurance maladie universelle.

Concernant les catégories de personnes bénéficiaires, il y a les agents publics et assimilés ainsi que les titulaires des pensions

Accès des populations au minimum vital à l'horizon 2032

Le Togo bâtit des fondations solides pour un avenir prospère. Grâce à plusieurs projets, le pays s'emploie à autonomiser les communautés rurales et périurbaines, souvent les plus vulnérables. Ces efforts sont impulsés par le ministère du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes créé depuis 2008. La volonté gouvernementale de placer le développement à la base au cœur des préoccupations n'est plus à démontrer. Elle est sans cesse renouvelée. Sur le terrain, des initiatives comme le Programme de soutien aux microprojets d'infrastructures communautaires (Psmico), le Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV), le Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC), les projets EJV et FSB, etc. changent les conditions de vie.

Les actions sont réalisées en faveur des



Couverture santé

civiles et militaires ; les travailleurs du secteur privé, les titulaires des pensions de retraite du secteur privé, les ministres du culte, les travailleurs indépendants et les personnes relevant

communautés avec une approche de « développement conduit par les communautés » elles-mêmes. Elles sont les actrices du développement et en même temps les

d'accompagnement de la jeunesse, près de 130 000 jeunes filles et garçons ont été formés et sensibilisés à travers tout le territoire.

Attipoe Edem Kodjo

ATOPPEL

Les journalistes en ligne togolais formés sur le data journalisme

Pour un meilleur traitement de l'information, l'Association togolaise des organes de presse privée en ligne (ATOPPEL) veut doter les journalistes de connaissances en matière de gestion de données. Cette session de formation qui s'inscrit dans le cadre du projet "Data post", s'est ouverte, ce mardi 21 mai 2024 à Lomé.

Présenter sous un jour nouveau et dans un style innovant les informations, sont les objectifs poursuivis par l'ATOPPEL en initiant cette formation. « Le data journalisme va au-delà du journalisme traditionnel qui se contente de commenter ou de présenter simplement des statistiques. Il permet d'aborder les informations sous différents angles, d'analyser les chiffres pour offrir une nouvelle présentation de l'information à travers un meilleur design et l'utilisation d'outils infographiques. C'est une approche particulièrement pertinente pour la presse en ligne », a indiqué la présidente de l'ATOPPEL, Hélène Doubidji à l'ouverture des travaux.

Prévue sur trois jours, cette formation s'inscrit dans le cadre général du projet "Promouvoir la liberté d'expression et des médias

et protéger les défenseurs des droits de l'homme au Togo", initié en 2023 avec le soutien financier de l'Union européenne et piloté par l'Institut Panos, l'Observatoire togolais des médias (OTM) et FemeDev. Durant les trois jours de formation, les participants seront formés sur plusieurs thématiques, notamment : "les concepts fondamentaux du data journalisme", "la collecte et le nettoyage des données", "l'analyse des données", "les défis éthiques et juridiques", "les techniques d'analyse de données pour les journalistes", "l'utilisation d'outils et de logiciels pour l'analyse de données", "les outils libres et gratuits pour construire son récit graphique et interactif", et "le storytelling avec les données et ressources supplémentaires". Destinée aux professionnels des médias en ligne,

cette formation permet aux journalistes de se perfectionner en matière de journalisme de données et d'améliorer leurs productions. La maîtrise du data journalisme concède donc aux journalistes

plus qualitative. Ce projet répond à la volonté d'innover dans la présentation de l'information en ligne et de promouvoir une nouvelle pratique professionnelle », a ajouté Hélène Doubidji. La cérémonie d'ouverture

des thématiques qui y seront abordées.

Organisation professionnelle de presse en ligne au Togo, ATOPPEL inclut dans sa mission la formation de ses membres, la promotion



Formation de l'ATOPPEL sur le Data journalisme, ce mardi 21 mai 2024 à Lomé

la capacité de traiter autrement les informations. Pour la présidente de l'ATOPPEL, il est question de booster les capacités d'une vingtaine de journalistes en « data journalisme, d'inciter et d'encourager les médias à adopter cette pratique, et de permettre à la population de s'informer de manière

de cette formation a été co-présidée par le président de l'Observatoire togolais des médias (OTM), Fabrice Petchezi et le représentant de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac). Les deux institutions ont respectivement salué l'initiative et la pertinence

de la liberté d'expression et de communication, la défense des intérêts des professionnels de la presse en ligne, et promeut les valeurs d'éthique et de déontologie. Elle a été créée le 29 mars 2014, avec à sa tête un bureau exécutif de 7 membres.

Edy Alley

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigeria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Bénéglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCE; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCE; Tel: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD: Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA: Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél: 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél: 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél: 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE: Tél: 22 22 66 11

TOGO TELECOM: Tél: 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»
Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);

Tél: 90 04 76 60

GYM FIL «O» PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

TIERCE - OPPOSITION AU JUGEMENT N°0555/2017 RENDU LE 17 MARS 2017 PAR LE TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE PREMIERE CLASSE DE LOME AVEC ASSIGNATION

L'an deux mil vingt-quatre

Et le Vendredi 02 mars à 11 heures 15 minute

A la requête Madame AMETOWOYONA Kossiwa Koutoukpo, demeurant et domiciliée à Port Gentil au Gabon, de passages réguliers à Lomé, représentée par monsieur EDORH E. GBEGBOUME, demeurant et domicilié à Lomé, Tel : 91 41 50 24 ;

Assistée de Maître Elie Ezin DJOMATIN, Avocat à la Cour, 313 Bd du 13 Janvier, au 1^{er} étage de l'immeuble de l'Agence UTB à côté de CITY HOTEL et en face de la société EFOGERC, 04B.P. 926 LOME, TEL : (+228) 22 20 16 56 / 90 11 92 53 / 99 64 14 86, Fax : 22 20 16 56 ;

J'ai signifié et déclaré à :

1- Madame DULCET Akolè Afiwa, née WILSON, demeurant et domiciliée à Lomé, où étant et parlant à : *Ne connaissant ni le domicile ni la résidence, ni le lieu de travail de la requérante et ne disposant d'aucune autre information, nous avons procédé par affichage de l'acte à la porte de l'auditorium de TGI de Lomé.*

2- Monsieur HONKPATI Yaovi, Héritier de feu HONKPATI Koffi, demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à : *Ne connaissant ni le domicile, ni la résidence, ni le lieu de travail du requis et ne disposant d'aucune autre information, nous avons procédé par affichage à la porte de l'auditorium de TGI de Lomé.*

Que ma requérante forme par le présent exploit, tierce-opposition au jugement N°0555/2017 rendu le 17 Mars 2017 par le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé pour les torts et griefs que lui cause ledit jugement ;

Et à même requête, demeure et élection de domicile que constitution d'Avocat que dessus, j'ai, Huissier susdit, donné assignation aux requis à comparaître le Mardi vingt-huit (28) mai deux mille (08) heures, à l'audience, par-devant le Tribunal de Grande Instance de Lomé, **statuant en matière civile et immobilière** au Palais de Justice de ladite ville ;

POUR :

La requérante est propriétaire d'une parcelle de terrain d'une contenance superficielle de quatre ares soixante-quatre centiares (04a 64 ca) sise à Lomé quartier Aflao-Sagbado au lieudit Dékpo pour

l'avoir acquise par voie d'achat auprès de monsieur HOUKPATI Yaovi, héritier de feu HOUKPATI Koffi (pièce n°1) ;

Ladite parcelle de terrain dépend d'un domaine d'environ deux (02) hectares appartenant à feu HOUNKPATI Koffi ;

Ce dernier a lui-même hérité ladite parcelle de terrain de son feu père HOUKPATI Koffi ;

Il faut rappeler que par jugement n°2748/2009 rendu le 08 septembre 2009, le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé a confirmé le droit de propriété de HOUKPATI Koffi sur le domaine en cause (pièce n°2) ;

Pour rendre sa décision, le Tribunal a retenu qu'il est produit aux débats le reçu de vente en date du 16 juillet 1962 faisant état de la vente du terrain litigieux consentie par le sieur ATANDJI AKAMA Gazo au profit du demandeur le sieur HOUNKPATI Koffi contre le prix de deux cent mille (200 000) F CFA intégralement versé entre les mains du vendeur ;

Ledit jugement a été confirmé purement et simplement par arrêt n°21/13 du 12 février 2013 de la Cour d'Appel de Lomé (pièce n°3) ;

C'est fort de ces décisions confirmatives du droit de Propriété de son vendeur que la requérante a accepté en 2014 d'acquérir sa parcelle de terrain qu'elle a fait clôturer et exploite depuis lors sans contestation de qui que ce soit ;

Elle dispose sur sa parcelle de terrain d'un plan dûment visé par les autorités compétentes (pièce n°4) ;

Curieusement et contre toute attente, certains individus non identifiés ont fait incursion sur ladite parcelle de terrain et posent des actes constitutifs de trouble de jouissance du droit de propriété de la requérante ;

Après investigation, cette dernière a découvert l'existence du jugement n°0555/17 du 17 mars 2017 qui a retracté le jugement n°2748/2009 précité et, statuant à nouveau, a confirmé le droit de propriété de dame DULCET Akolè Afiavi Thérèse en se fondant sur la prescription acquisitive abrégée de l'article 2265 du Code Civil (pièce n°5) ;

Les individus qui élèvent des velléités malveillantes d'appropriation de la parcelle de terrain en cause se prévalent dudit jugement ;

La requérante n'ayant été ni entendue, ni appelée à la procédure ayant donné lieu au jugement précité, elle a tout intérêt à y former tierce-opposition pour le voir réformer ;

Aux termes des dispositions de l'article 239 du Code de Procédure Civile « une partie peut former tierce opposition à un jugement qui préjudicie à ses droits, et lors duquel, ni elle, ni ceux qu'elle représente, n'ont été appelés » ;

Au regard des dispositions précitées, il convient de réformer le jugement en cause, statuant à nouveau, confirmer le droit de propriété de la requérante sur la parcelle de terrain de contenance superficielle de quatre ares soixante-quatre (04a 64 ca) sise à Lomé quartier Aflao-Sagbado au lieudit Dékpo formant le lot n°37 et ordonner l'expulsion de dame DULCET Akolè Afiavi Thérèse de ladite parcelle de terrain ainsi que de tous occupants sous astreinte de cinq cent mille (500 000) F CFA par jour de résistance, au besoin, avec l'assistance de la force publique.

PAR CES MOTIFS :

Il est demandé au Tribunal de :

En la forme

- Recevoir la tierce-opposition de la requérante comme régulière et justifiée ;

Au fond

- Réformer le jugement n°0555/17 rendu le 17 mars 2017 par le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé ;

Statuant à nouveau,

- Confirmer le droit de propriété de la requérante sur la parcelle de terrain d'une contenance superficielle de quatre ares soixante-quatre centiares (04a 64 ca) sise à Lomé quartier Aflao-Sagbado au lieudit Dékpo formant le lot n°37.

En conséquence

- Ordonner l'expulsion de dame DULCET Akolè Afiavi Thérèse de ladite parcelle de terrain ainsi que de tous occupants sous astreinte de cinq cent mille (500 000) F CFA par jour de résistance, au besoin, avec l'assistance de la force publique ;
- Ordonner l'exécution provisoire du jugement à intervenir nonobstant toutes voies de recours et sans caution ;
- Condamner les requis aux entiers dépens dont distraction au profit de Maître Elie Ezin DJOMATIN, Avocat au Barreau du Togo aux offres de droit ;

**SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'ILS NE L'IGNORENT**

Et je leur ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé à chacun copie, du présent exploit dont le coût est de : 50.000 FCFA / débitaire

L'HUISSIER,

Les œufs

Les informations à connaître pour les consommer sans danger

Les œufs ont été parfois incriminés dans le cadre de certaines crises sanitaires. Certains se demandent si c'est un aliment complet, et s'il ne faut pas se méfier de son taux de cholestérol élevé ? Toutefois, c'est un aliment privilégié par les culturistes et les personnes au régime. Que sait-on vraiment des œufs ?



Les œufs de poule

Depuis la domestication de la poule, les hommes se régalaient et se nourrissent d'œufs. Le blanc et le jaune d'œuf sont tous deux riches en nutriments. Le jaune d'œuf contient des

vitamines liposolubles, notamment, la vitamine A, D, et E, ainsi que des graisses essentielles dont les acides gras essentiels oméga-3, tandis que la plupart des protéines se trouvent dans

le blanc d'œuf.

Les œufs sont un ingrédient important et polyvalent. Leur composition particulière est la clé de nombreuses procédures culinaires importantes, notamment, la liaison, l'enrobage et le glaçage, ainsi que la création de la structure et de la texture des pâtisseries et des gâteaux. Il existe de nombreux types d'œufs différents, le plus courant étant l'œuf de poule, tandis que le canard, l'oie et la caille constituent des choix plus gastronomiques.

Les œufs sont bénéfiques pour la santé. Ils contiennent des richesses nutritionnelles, constituent une source complète de protéines, sont une source de choline, peuvent contribuer à la santé cardiaque, des yeux, peuvent protéger contre la sarcopénie (perte musculaire), peuvent favoriser la gestion du poids, peuvent favoriser une composition corporelle

optimale, peuvent aider le système immunitaire, ont un faible impact sur la planète. Un œuf de poule de taille moyenne (cuit) contient : 72 kcal/298 KJ ; 7 g de protéines ; 4,8 g de matières grasses ; 1,4 g de graisses saturées ; 1,8 g de graisses mono-insaturées ; 0,8 g de graisses polyinsaturées ; 15 mcg de folate ; 1,6 mcg de vitamine D. de nombreuses études indiquent que les œufs peuvent être consommés en quantités faibles à modérées, soit environ 1 œuf par jour, dans le cadre d'une alimentation saine et équilibrée.

Historiquement, l'intoxication par les salmonelles était un problème, surtout si les œufs étaient consommés crus ou peu cuits. Cependant, à la suite de changements dans les protocoles de production, les institutions en charge du contrôle des aliments ont modifié leurs lignes directrices.

Les recommandations actuelles confirment que les nourrissons, les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées peuvent manger en toute sécurité des œufs crus ou légèrement cuits, à condition qu'ils soient produits conformément aux normes en vigueur, et qui sont admis au niveau international.

Un autre problème de sécurité concernant les œufs est qu'il s'agit d'un allergène alimentaire courant, en particulier chez les jeunes enfants. Bien que la plupart des enfants cessent d'être allergiques aux œufs avant d'entrer à l'école, certains cas persistent dans l'enfance et parfois même à l'âge adulte. Consultez un médecin généraliste si vous avez des inquiétudes concernant les allergies aux œufs.

Edem Dadzie

Examens de fin d'année

Astuces permettant aux élèves d'obtenir de meilleurs résultats

À la veille des examens scolaires, le stress est à son point culminant pour les apprenants. Comment gérer cette situation et ne pas craquer ?

Respirer

La première chose à faire lorsque vous vous sentez stressé est de respirer profondément. Lorsque vous commencez à vous sentir stressé, votre rythme cardiaque s'accélère, vos paumes deviennent moites et votre tension artérielle augmente. Si vous prenez quelques respirations profondes lorsque ce sentiment s'installe, vous pouvez réguler votre rythme cardiaque et réduire l'expérience physique du stress. Cela peut aider votre esprit à se concentrer et à créer un espace pour décider de la manière de gérer ce stress.

Fixer des objectifs et être réaliste

Il est très important de se fixer des objectifs réalisables avec lesquels vous vous sentez à l'aise. N'inscrivez pas tant de choses sur votre liste, jusqu'à devenir anxieux en les regardant. Réfléchissez à ce qui est réalisable dans le temps dont vous disposez, et fixez des objectifs pour les tâches de révision qui conduisent à un progrès

continu.

Faire des pauses

Personne ne peut se concentrer éternellement sur une tâche, telle que la révision de ses cours. Au fil du temps, la concentration vous fatigue et cela réduit votre capacité à mener à bien une activité. Cela peut également signifier que l'on a besoin de plus d'énergie pour accomplir une tâche habituelle, et augmente le risque de commettre des erreurs. Faire des pauses régulières améliorera donc votre capacité à étudier sérieusement. Si vous ne pensez pas pouvoir faire une pause, faites quelque chose d'autre pour changer.

Rester actif et sortir de chez soi

Une activité physique régulière est très importante pour améliorer le bien-être et réduire le stress. Elle peut prendre la forme qui vous convient le mieux : promenade, course à pied ou pratique d'un sport que vous aimez. N'arrêtez pas de le faire parce que vous pensez que vous devriez seulement vous préparer à

l'examen.

Rechercher la compagnie de vos amis

L'interaction sociale est une source importante de bien-être pour les jeunes. Vous pouvez discuter avec des amis en ligne tout au long de la journée. Mais, une utilisation excessive des médias sociaux peut également avoir un impact négatif sur le bien-être. Il est important d'entretenir des relations hors ligne. Organisez des rencontres

Il peut être tentant de prendre une boisson énergisante pour continuer à étudier jusque tard dans la nuit. Mais la consommation de ces boissons peut entraîner une baisse des résultats scolaires, tout comme la consommation d'alcool ou l'utilisation de cigarettes électroniques. Buvez simplement de l'eau ou optez pour une boisson nutritive comme un jus de fruits. Donnez la priorité à votre sommeil. Les perturbations du

Personnaliser ces conseils

Ces conseils sont étayés par des preuves et constituent un bon point de départ pour gérer le stress lié aux examens. Mais vous devriez également réfléchir à ce qui fonctionne bien pour vous. Pensez à ce qui vous rend heureux et vous aide à vous calmer lorsque vous vous sentez dépassé (peut-être écrire dans votre journal ou écouter votre album de musique préféré).

La combinaison d'habitudes



Une élève devant ses documents

avec vos amis avant l'examen et appréciez le temps passé en compagnie d'autres personnes.

Faire des choix sains

sommeil peuvent accroître le sentiment de mauvaise humeur. Un nombre d'heures de sommeil suffisant est associé à de meilleurs résultats aux examens.

saines et d'activités favorites est une recette de succès, tant en termes de performances aux examens que de gestion du stress.

E. Dadzie

AVIS DE VENTE D'IMMEUBLES

CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO met en vente des immeubles avec titres fonciers dont la liste est détaillée comme ci-après :

Les courriers de manifestation d'intérêt devront être déposés au Département des Moyens Généraux sis au siège de la Banque sis à l'Angle Rue Souza Nétimé et Boulevard du 13 janvier à Lomé au Togo, BP 4032, Tel : 22 20 82 82.

Pour les clarifications et la visite des sites, les numéros des personnes à contacter sont :

M. AGNRAM PIERRE : (00228) 70 75 13 75

M. TCHAMIE WIYAO : (00228) 99 47 79 78

A- IMMEUBLES BATIS

1- Immeuble sis à Lomé DECKON

➤ Description Générale

Superficie : 4a 14ca soit 414m²

Il est constitué d'un bâtiment principal RDC, d'un bâtiment principal R+1, d'une dépendance.

Il situé dans un angle rue.

➤ Documentation

Il est immatriculé avec titre foncier. Ledit titre foncier est en cours de mutation au nom de Coris Bank International Togo.

➤ Prix

L'immeuble est mis en vente pour un montant de 350 000 000 F CFA

2- Immeuble sis à Lomé Togblékopé-Akoïn

➤ Description Générale

Superficie : 5a 99ca soit 599m²

Il est constitué d'un bâtiment principal (RDC + une paillote inachevée à l'étage) et de deux petits bâtiments annexes.

➤ Documentation

Il est immatriculé sous le titre foncier au nom de Coris Bank International Togo.

➤ Prix

L'immeuble est mis en vente pour un montant de 90 000 000 F CFA

Page | 1

3- Immeuble sis à Lomé Baguida Avépozo

➤ Description Générale

Superficie : 6a 00ca soit 600m²

Il est constitué d'un bâtiment principal RDC servant d'entrepôts et des bureaux.

➤ Documentation

Il est immatriculé sous le titre foncier au nom de Coris Bank International Togo.

➤ Prix

L'immeuble est mis en vente pour un montant de 170 000 000 F CFA

4- Immeuble sis à Lomé Akodessewa Houvéme

➤ Description Générale

Superficie : 4a 15ca soit 415m²

Il est constitué d'un bâtiment principal RDC et d'une terrasse.

➤ Documentation

Il est immatriculé sous le titre foncier en cours de mutation au nom de Coris Bank International Togo.

➤ Prix

L'immeuble est mis en vente pour un montant de 70 000 000 F CFA

B- TERRAINS NUS

5- Terrain nu sis à Lomé Légbassito au lieudit Houtigome

➤ Description Générale

Il s'agit des lots de terrains nus. Il a une Superficie total de 19 lots à vendre soit en bloc ou par lots.

➤ Documentation

Le terrain est immatriculé sous le titre foncier au nom de Coris Bank International Togo.

➤ Prix

L'immeuble est mis en vente pour un montant de 5 500 000 F CFA le lot.

6- Terrain nu sis à Avéta (P/Zio)

➤ Description Générale

Superficie : 4 lots à vendre

Il s'agit des lots de terrains nus situés à Avéta sur l'axe Kégué Hahotoé à environ 24 KM du centre-ville de Lomé.

➤ Documentation

Le terrain est immatriculé sous le titre foncier au nom de Coris Bank International Togo.

➤ Prix

L'immeuble est mis en vente pour un montant de 3 000 000 F CFA le lot.

Page | 2

7- Terrain nu sis à Lomé Sanguéra Dagbèssito avec TF

➤ Description Générale

Superficie : 11 a 87 ca

Il s'agit deux lots collés clôturé sis à Lomé Sanguéra Dagbèssito .

➤ Documentation

Le terrain est immatriculé sous le titre foncier en cours de mutation au nom de Coris Bank International Togo.

➤ Prix

L'immeuble est mis en vente pour un montant de 18 000 000 F CFA le lot.

8- Terrain nu sis à Kara- Atéda (P/Kozah)

➤ Description Générale

Superficie : 53 lots à vendre

Il s'agit des lots de terrains nus situés à Kara- Atéda.

➤ Documentation

Le terrain est immatriculé sous le titre foncier en cours de mutation au nom de la Coris Bank International Togo.

➤ Prix

L'immeuble est mis en vente pour un montant de 2 000 000 F CFA le lot.

Page | 3



MOUTAI

CHINA MOUTAI

茅台醇 1992

500ml

茅台醇 2008

DISPONIBLE DANS LES BARS RESTAURANTS ET SUPERMARCHÉS
IMMEUBLE MARINA BAY . BOUTIQUE N5 . BOULEVARD DU MONO

INFOLINE: +228 70340292 |   MOUTAI TOGO & BÉNIN

WWW.GMDISTRIBUTIONS.COM